

Québec, le 22 novembre 2022

Madame Jeanne Gaudreault  
Chef principale – Relation avec les communautés  
et Environnement  
1225, rue Saint-Charles Ouest, 10<sup>e</sup> étage  
Longueuil (Québec) J4K 0B9

**Objet : Consultation publique sur les enjeux pour le projet de parc éolien  
Mesgi'g Ugju's'n 2 sur le territoire non organisé Rivière-Nouvelle par  
Innergex énergie renouvelable inc.  
(Dossier 3211-12-250)**

Madame,

Dans le cadre de la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une consultation publique sur les enjeux du projet de parc éolien Mesgi'g Ugju's'n 2 sur le territoire non organisé Rivière-Nouvelle par Innergex énergie renouvelable inc. a été tenue entre le 20 octobre et le 20 novembre 2022, via le Registre des évaluations environnementales.

Dans le cadre de cette consultation publique, toute personne, tout groupe ou toute municipalité pouvait faire part au ministre de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Nous vous informons que nous n'avons reçu aucun commentaire au cours de cette consultation. Nous vous invitons toutefois à poursuivre vos démarches d'information et de consultation du public et des communautés autochtones, le cas échéant, car celles-ci devront être présentées dans votre étude d'impact, tel que précisé à la section 1.2 de la Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

Le directeur général,



Ian Courtemanche